



Le don d'organes sauve-t-il des vies ?



Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, 20 septembre 2014 c'est la journée nationale du don d'organes en Suisse. Bienvenue à notre commentaire médiatique « Le don d'organes sauve-t-il des vies ? »

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, 20 septembre 2014 c'est la journée nationale du don d'organes en Suisse. Bienvenue à notre commentaire médiatique « Le don d'organes sauve-t-il des vies ? »

Selon la campagne de Swisstransplant, le don d'organes sauve la vie d'une personne, celle du receveur d'organe.

Mais à quoi cela ressemble-t-il du point de vue du donneur d'organes ? (mettre l'accent sur les receveurs et les donneurs d'organes) Dans sa brochure sur le don d'organes, Swisstransplant écrit que le donneur d'organes est déjà mort. Cette affirmation est fautive et trompeuse, un donneur d'organes n'est pas mort, il est en état de mort cérébrale. Cela signifie que le cerveau n'est en partie plus fonctionnel en raison d'un manque d'oxygène. Certaines fonctions ne peuvent plus être maintenues. Cela concerne, par exemple, la régulation de la respiration, du rythme cardiaque et de la conscience externe.

Une personne en état de mort cérébrale est traitée comme un patient normal dans le coma jusqu'à la transplantation d'organe (projeter cette phrase). Il est nourri, lavé et soigné – même les blessures peuvent encore guérir. (projeter des 3 phrases suivantes) L'embryon continue de grandir dans le corps des femmes enceintes en état de mort cérébrale. L'embryon se développe dans le corps jusqu'à la naissance. Cela montre que les personnes en état de mort cérébrale ne sont pas mortes ; la médecine de transplantation les décrit à tort comme mortes.

Le lauréat du prix Nobel Hans Jonas avait déjà averti en 1974 contre le fait de mettre le critère de la mort cérébrale au service du prélèvement d'organes (veuillez projeter ceci en premier et les deux phrases suivantes). L'interruption de la thérapie chez les personnes en état de mort cérébrale n'est justifiée que si elle sert l'intérêt du patient lui-même, mais pas à des fins caritatives ! L'argument de la pénurie d'organes ne doit pas justifier le prélèvement d'organes chez des patients mourants !

Mesdames et Messieurs, nous vous quittons avec la citation d'une mère qui a autorisé le prélèvement d'organes sur son fils – n'ayant reçu aucune information claire. (Veuillez projeter la phrase suivante.)

« Nous nous retrouvons dans le cannibalisme moderne par le biais de la médecine de transplantation. L'homme n'arrache plus le cœur de la poitrine de son adversaire pour le manger afin de s'approprier la force de ce dernier, non, à notre époque l'homme s'allonge sur une table d'opération, ferme les yeux et se laisse greffer l'organe... - J'ai arrêté de me battre pour mon fils parce que le médecin disait que Christian était mort. »

Consultez également notre programme suivant « Protection contre la transplantation non désirée d'organes » (en allemand seulement). Il répond à la question de nombreux téléspectateurs de savoir comment se protéger contre de telles interventions. Bonsoir.

de h.s.

Sources:

<http://www.diagnose-hirntod.de/?tag=georg-meinecke>

<http://www.swisstransplant.org/pdf/Swisstransplant-24-D-low-1.pdf>

Hans Jonas, Against the stream: comments on the definition and redefinition of death, in: ders. (ed.), Philosophical Essays, Chicago-London 1974, S. 132-140

www.diagnose-hirntod.de/?p=219#more-219

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#DonOrganes - d'organes - www.kla.tv/DonOrganes

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.